

Déclaration UE de conformité

Le fabricant Airmaster A/S
 Industrivej 59
 9600 Aars
 Danemark

déclare que le produit suivant série et type (numéros de série):

Produit AME 900 C (8100001-8199999)
 AME 900 F (8200001-8299999)

est conforme aux directives suivantes :

Directives

- DIRECTIVE 2006/42/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 mai 2006 relative aux machines
- DIRECTIVE 2014/30/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique
- DIRECTIVE 2009/125/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie
- DIRECTIVE 2011/65/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

Réserves Toute modification opérée sur la centrale sans le consentement préalable d'Airmaster annule la présente déclaration.

Lieu Aars

Date 2024-05-15

Signature



Jesper Mogensen
CTO